

Citations des Journaux français.

De la mémoire et du bon sens.

Si les peuples et les gouvernants voulaient se souvenir, le gouvernement deviendrait beaucoup plus facile et les peuples plus heureux. "L'histoire est pleine de graves enseignements." disait encore il y a deux jours à la tribune l'honorable M. Buchez. Oui, l'histoire est pleine d'enseignements, mais ses enseignements sont stériles sans mémoire qui les recueille, et le bon sens la qui les applique aux faits actuels de la vie politique des nations.

Ces réflexions nous sont suggérées par la lecture du rapport de la commission de l'enquête et des documents qui s'y rattachent. En effet, n'est-ce pas là toute une histoire ? L'histoire de la révolte et de l'insurrection, résumant, reproduisant jusques dans ses moyens et ses effets toutes les révoltes antérieures qui ont éclaté dans la capitale.

Et pour nous circonscrire dans un temps donné, de 1790 au 13 vendémiaire, l'insurrection à Paris ne fut-elle pas presque toujours en permanence ? Comment développait-elle ses moyens ? Les historiens contemporains nous le disent, et sauf les noms et les hommes d'aujourd'hui qui n'ont pas la valeur politique des hommes de ce temps-là, les choses sont absolument les mêmes. Voyez plutôt si l'on ne semblerait pas lire un chapitre de l'enquête, au passage suivant emprunté à M. Thiers :

"Le désordre à Paris se trouvait organisé comme un pouvoir de fait ; il avait ses clubs, ses orateurs et ses tribuns, sa police, ses généraux, ses capitaines et ses sous-officiers. On savait quel homme pouvait agiter tel faubourg, quel Mirabeau pouvait susciter le zèle dans une telle place. Combien d'insurgés produirait telle rue, et par qui l'insurrection serait conduite au combat. L'éméute avait ses contrôles, ses appels, ses revues, presque sa discipline. C'était une armée mystérieuse, mais une armée réelle. C'était une puissance partout invisible et partout présente. Un signal la dissout. Protégée par les lois, elle se cache dans l'ordre civil ; armée contre les lois, elle se rue dans les carrefours."

Voilà les faits : passons aux conséquences. Certes, la révolte a engendré chez nous bien des révolutions ; qu'a-t-elle fait de national, de durable ? Suscitée par des hommes du peuple, qu'a-t-elle jamais produit de populaire ? Accomplie par les prolétaires qu'a-t-elle jamais suscité qui pût améliorer le sort du pauvre, de l'ouvrier, des travailleurs ? La révolte n'est qu'un pouvoir destructeur ; elle ne saurait formuler une organisation quelconque ; elle arrache l'autorité de toutes les mains ; elle l'a jette

d'une main à l'autre ; elle la porte des royalistes aux constitutionnels, des constitutionnels aux Girondins, des Girondins aux Montagnards. Quel bien a-t-elle fait au pays ? quel bien aux révoltés eux-mêmes ? Lorsque le tocsin cesse d'étrayer la ville, le vainqueur retourne dans son atelier désert et tâche encore de gagner son pain à la sueur de son front.

Sans doute un chef de parti peut hériter d'une insurrection ; mais les partis travaillent pour eux ; ce qu'ils veulent, c'est le pouvoir ; dès qu'ils ont envahi ce qu'ils convoitent, le combat est fini pour eux. Ce qu'il faudrait au peuple entraîné dans la révolte, c'est une meilleure organisation politique et sociale ; des impôts allégés, un salaire plus stable, garanti par l'ordre et la sécurité générale. Ce que veulent les chefs de la révolte, c'est un changement dans le personnel du gouvernement. Voilà pourquoi dans les révolutions les hommes changent toujours, tandis que les choses restent toujours les mêmes, quand par hasard elles n'empirent point.

Il y a mieux, comme la bataille ne s'est livrée qu'à Paris, comme le parti vainqueur n'a vaincu qu'à Paris, il craint que la France n'approuve pas sa victoire : il faut donc ici, de deux choses l'une, ou que le vainqueur impose la loi au pays par des proconsuls et le régime de la terreur, comme on a essayé de le faire dans certaines circulaires, et par l'exhibition des *oiseaux de proie* ; ou bien il faut que pour se faire pardonner son triomphe, le parti vainqueur respecte tous les abus qu'il a lui-même attaqués, il faut qu'il laisse le pays tel qu'il l'a trouvé, le peuple plus souffrant qu'il ne l'était avant, parce que la panique a chassé le travail des ateliers et fait rentrer les capitaux, ainsi que nous l'avons vu depuis le 24 février. On sait dès lors qu'il est impossible à ces partis de faire le bien, puisqu'ils affermissent tous les obstacles qui s'opposent à ce que le bien se fasse.

Maintenant concluons :

Pourquoi toutes ces révolutions n'ont-elles pu affermir les pouvoirs qu'elles avaient suscités ? La raison en est simple : Chacune est l'œuvre d'une ville, le fait d'un parti ; elle s'est opérée pour briser un obstacle actuel, pour satisfaire à une terreur présente, pour assouvir une ambition prématurée. Le pays n'a jamais été consulté, sa voix n'a jamais été mise dans la balance il n'a jamais pu dire ce qu'il exigeait pour la prospérité commune. On a tout fait sans lui, quelquefois contre lui. Les partis, les ambitieux qui se choquent dans l'arène, ne veulent pas de lui. Il laisse faire, spectateur toujours souffrant, toujours pavant, toujours impassible, et toutefois rien ne sera ferme et stable que ce qu'il fera lui-même.

Voilà les grands enseignements de notre

histoire contemporaine. Et pour que ces enseignements deviennent profitables aux gouvernants et au peuple, il ne faudrait à chacun, comme nous l'avons dit en tête de cet article, que deux choses ; *De la mémoire et du bon sens.*

Le choléra vient d'éclater à Londres. On lit dans *Morning-Post*, du 19 :

"Hier, M. Wakley Coroner, a été appelé pour constater le décès de Williams Waldron âgé de 25 ans. Le chirurgien M. Kaevill, qui avait été appelé auprès du malade a déclaré que d'après la nature des substances vomies, il considérait que Waldron avait succombé à une attaque décidée de choléra."

Eglise Chrétienne Primitive.

On lit dans la Patrie :

"Nous recevons la lettre suivante :

Le journal la *Patrie* du 20 août, édition du matin, contient au chapitre des *Faits divers*, concernant le culte religieux qui se fait au faubourg Saint-Martin, 135, un article erroné et malveillant.

1^o Il est dit que ce culte est dirigé par l'abbé Ghâtel. Nous avons mission pour déclarer qu'il n'a rien de commun avec la hiérarchie, les titres, la liturgie, ni avec la personne de l'abbé Ghâtel.

2^o Il fait dater ce culte, dans ce local, de la révolution de 1848. La vérité est que ces réunions religieuses ont lieu les dimanches et les jeudis dans ce même local, sans interruption depuis 1842, avec connaissance de l'autorité qui, ne les a jamais inquiétés ;

3^o Quand au nombre de ses adhérents, nous vous certifions qu'il se compose de quelques cents familles de bons et paisibles citoyens, qui se réunissent dans ce local, lorsque leurs occupations leur permettent, pour y adorer le Dieu de l'humanité dans leur langue, et leur croyance, et y apprendre dans le Code évangélique du législateur des chrétiens, rationnellement et socialement expliqué, à pratiquer, à propager et à protéger, au besoin, les principes de *liberté, d'égalité et de fraternité*, qui sont le fondement de la religion du Christ et la devise de la République française.

Si vous désirez vous convaincre personnellement de la vérité de nos assertions, nos réunions sont publiques, et nous nous ferons un plaisir et un devoir de mettre à votre disposition notre profession de foi et notre liturgie qui sont connues des autorités et du public.

Nous attendons de votre impartialité l'insertion de cette réponse.

Paris, 21 août 1848.

Pour l'Eglise chrétienne primitive,

Au nom de la Commission ecclésiastique,

J. B. Bandelier, ministre, président :

Vavasseur, ministre, secrétaire de la Commission ecclésiastique.

Au nom du Conseil d'administration.

J. Moulin, président du Conseil d'administration ; **R. Dumonchel**, secrétaire du Conseil d'administration. "

Chronique religieuse.

On lit dans le *Giornale romano* : "Le premier jour d'août 1848 restera dans les fastes de l'Eglise catholique romaine, car ce jour là Sa Sainteté notre seigneur le pape Pie IX eut la consolation de conférer, dans sa chapelle particulière, le saint sacrement de la confirmation, et ensuite dans le saint sacrifice de la messe, d'administrer le pain eucharistique à Mme la baronne Marie-Louise de Kennerritz Næthuitz, qui prit le nom de Jeanne, comme une preuve de sa gratitude pour cette faveur souveraine. La marraine était son altesse Mme la princesse Louise de Saxe, qui, le 15 juillet dernier, avait aussi assisté à l'abjuration solennelle